

# SITUATION AGRICOLE DU MOIS D'AVRIL 1948

Les conditions météorologiques du mois ont été caractérisées par une température moyenne de 16° 6, soit supérieure à la moyenne de 40 ans qui est de 15°5.

Les températures extrêmes ont été de 28°8 pour les maxima et de 8° pour les minima.

La pluviométrie a été supérieure à la normale et les principales précipitations ont été :

Kroumirie - Nefzas ...	155 m/m	5
Béja - Mateur .....	82 m/m	4
Vallée Medjerda-basse	91 m/m	4
Région de Tunis .....	39 m/m	4
Cap-Bon .....	53 m/m	8
Sahel d'Enfidaville ..	33 m/m	2
Sahel de Sousse .....	37 m/m	3
Sahel de Sfax .....	90 m/m	
Steppes Basses Septentrionales .....	41 m/m	5
Steppes basses méridionales .....	109 m/m	4
Région présaharienne	14 m/m	7

Pendant les deuxième et troisième semaines du mois d'avril des orages accompagnés de grêle ont été enregistrés à Aïn-Sellem, Feidja, Tabarka, Ebba-Ksour, Maktar, Zarzis, Maknassy, Sidi-bou-Zid, Trika, Graïba.

Des crues d'oueds, consécutives à ces orages se sont produites à Tadjerouine et à Enfidaville.

Au Nord de la Dorsale Tunisienne, la récolte des céréales s'annonce bonne sauf dans le Sud du Cap-Bon, à Zaghouan, Gafour, au Sers et à Tadjerouine. L'attaque généralisée de rouille qui s'était développée dans le Nord est actuellement en voie de régression.

Au Sud de la Dorsale, les régions irriguées escomptent une récolte dépassant 10 quintaux à l'hectare.

Dans la région de Tunis — Sud Zaghouan, la récolte des fèves sera fortement diminuée, en raison d'une très forte attaque de pucerons qu'elles ont subie, malgré les moyens de lutte employés.

A Béja, la levée du sorgho blanc est très satisfaisante.

Dans le Cap-Bon, une augmentation des emblavures de pois chiches a été enregistrée.

La récolte des fourrages artificiels est à peu près terminée. La fenaison a été très gênée par les pluies fréquentes du mois d'avril et la qualité s'en ressentira. La récolte a cependant été assez bonne dans l'ensemble.

Les betteraves fourragères sont en bon état de végétation à Medjez-el-Bab.

Exception faite pour les régions phylloxérées du Cap-Bon, le vignoble présente une végétation très satisfaisante. On note une abondante sortie de grappes.

Plusieurs sulfatages et soufrages ont dû être exécutés, en raison des pluies fréquentes. Une légère attaque de mildiou a été enregistrée dans la région de Bizerte.

La floraison des oliviers a été abondante et suivie d'une nouaison favorable dans la plupart des régions oléicoles de la Régence. Une abondante récolte d'olives est prévue.

Par contre, dans la région de Zaghouan, la floraison a été moyenne, mais les jeunes pousses sont vigoureuses.

La floraison des agrumes est belle dans l'ensemble, mais dans la région d'Hammamet, les arbres sont encore marqués par les atteintes des vents de fin janvier. Dans la région de Bizerte, les agru-

mes sont en parfait état de végétation.

Les pluies ont favorisé l'extension des maladies crytogamiques sur les arbres à noyau. Des attaques de coryneum et de cloque sur les pêchers ont notamment été signalées aux environs de Tunis. Le ralentissement constaté au printemps dans la végétation des arbres fruitiers n'a pas encore été rattrapé et beaucoup d'arbres restent souffreteux.

On note une abondance des légumes de saison sur les marchés. La récolte des pommes de terre est commencée dans la région de Bizerte et s'annonce bonne.

Le lin a présenté une floraison abondante dans la région de Bizerte, moyenne dans les autres régions du Nord et nulle dans le Cap-Bon.

L'état des pâturages est satisfai-

sant sur toute l'étendue du territoire.

Le bétail est en bon état d'entretien. La tonte des ovins est commencée dans le Sud.

En ce qui concerne l'état sanitaire du bétail, aucune épizzotie n'est à signaler.

On note une tendance à la hausse sur les cours des céréales, une baisse sur les légumes même premiers, dans le Cap-Bon une forte hausse sur les oranges et les premiers fruits : nèfles, abricots, cerises.

Très peu de transactions immobilières ont été enregistrées.

La situation économique s'est nettement améliorée et le chômage résorbé par les chantiers d'assistance.

Le prix de la journée d'ouvrier agricole varie de 60 francs (Extrême-Sud) à 120 francs (Nord).